

LAFARGE S'ENGAGE A REDUIRE SES EMISSIONS DE CO2 AU PLAN MONDIAL

Lafarge est fier d'annoncer qu'il prend un engagement significatif de réduction de ses émissions de CO₂, contribuant ainsi à la lutte contre la menace du changement climatique. Cet engagement a été élaboré dans le cadre du partenariat WWF/Lafarge "Conservation Partner".

L'engagement global de Lafarge a pour objectif une réduction de 20% de ses émissions de CO₂, à la tonne de ciment produite, dans le monde sur la période 1990-2010. Ceci correspond à une diminution de 15% en 2010 du niveau absolu de ses émissions de CO₂ dans les pays industrialisés (Annexe 1 du Protocole de Kyoto) par rapport à 1990. L'engagement de Lafarge considère comme neutre, pour le climat, les émissions de CO₂ provenant des combustibles de substitution à base fossiles, du fait de la récupération d'énergie et du besoin réduit de combustibles fossiles primaires.

Le WWF félicite Lafarge pour cet engagement. Cependant, l'approbation du WWF s'appuie sur une méthode de calcul différente, qui tient compte du CO₂ émis par les combustibles de substitution à base fossiles, donnant lieu ainsi à une valeur de 10% pour la réduction dans les pays industrialisés. Sur cette base d'un engagement de 10%, le WWF accueille Lafarge dans son programme "Climate Savers".

Le WWF considère que cet engagement participe de façon substantielle à la réduction des émissions des gaz à effet de serre et à la lutte contre le changement climatique, comme prévu par le Protocole de Kyoto. Le WWF sera étroitement impliqué dans la mise en œuvre et le suivi de cette réduction.

L'engagement de Lafarge sera atteint grâce au renforcement d'un ensemble d'actions menées depuis plus d'une décennie. Les principaux leviers de Lafarge pour réduire ses émissions sont : l'amélioration de l'efficacité énergétique, l'utilisation de combustibles de substitution et l'ajout au ciment de composants minéraux, tels que des laitiers de sidérurgie et des cendres volantes de centrales thermiques au charbon.

Le WWF se félicite aussi de l'intention de Lafarge d'augmenter son efficacité énergétique et de recourir à une production de ciment moins intensive en carbone afin de réduire ses émissions de CO₂.

Tout en souhaitant limiter le plus possible la production de déchets, le WWF est prêt à examiner les bénéfices environnementaux de la valorisation thermique des déchets en cimenterie lorsque celle-ci est pratiquée de manière sûre. Dans ce but, le WWF est heureux de s'engager avec Lafarge dans un programme d'études techniques conjoint pour évaluer et poursuivre l'élaboration des meilleures pratiques qui garantissent que les combustibles alternatifs sont toujours mis en œuvre de manière sûre.

A l'avenir, le WWF et Lafarge étudieront comment accroître l'utilisation d'énergies renouvelables (éolienne, solaire, biomasse, etc.) dans les opérations globales de Lafarge. Le Groupe Lafarge est prêt à prendre des initiatives dans ce domaine pourvu qu'il puisse le faire économiquement.

Bertrand Collomb, Président Directeur Général de Lafarge, déclare : "Respecter et protéger l'environnement est pour Lafarge un objectif stratégique majeur. Nous sommes convaincus qu'un groupe industriel international comme le nôtre ne peut réussir dans la durée que s'il sait s'inscrire dans la perspective du développement durable et si son souci de l'environnement est réel. Cet engagement contribuera à préparer Lafarge pour un monde où le carbone fait l'objet de restrictions".

Le Dr Claude Martin, Directeur Général du WWF International, ajoute : "Nous espérons bien que Lafarge devienne un catalyseur dans le secteur du ciment. Quand l'un des plus gros émetteurs global de CO2 s'engage à réduire substantiellement ses émissions, cela démontre qu'agir pour le climat c'est agir malin".

Dans le cadre du partenariat " Conservation Partner ", initié en mars 2000 avec le WWF, Lafarge soutient également le programme " Forests Reborn " pour la restauration des paysages forestiers dégradés, permettant ainsi de préserver la biodiversité sur terre.

Premier rapport de développement durable de Lafarge

Lafarge publie aujourd'hui son premier rapport de développement durable, qui traite des aspects économique, social et environnemental, préparé dans le contexte du partenariat WWF/Lafarge " Conservation Partner ". Il souligne les performances du Groupe en matière de développement durable et fixe, en outre, des objectifs spécifiques pour le futur. Pour Lafarge, ce rapport n'est pas seulement un outil de transparence et de prise de responsabilité, il est aussi un outil de dialogue avec les parties prenantes du Groupe afin de partager leurs attentes, leurs vues et leurs idées au travers d'un processus d'apprentissage.

LAFARGE est leader mondial des matériaux de construction. Le Groupe compte 85 000 collaborateurs dans 75 pays. Lafarge est numéro 1 mondial du ciment et occupe des positions de premier plan dans chacune de ses trois autres Branches : Granulats & Béton, Toiture et Plâtre. En 2000, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 12,2 milliards d'euros.

Avec plusieurs millions d'adhérents et un réseau de bureaux dans plus de 50 pays sur les cinq continents, **le WWF** est l'une des plus importantes organisations indépendantes de protection de la nature et de l'environnement. Depuis sa création en 1961, il a acquis expérience et renommée grâce à de nombreux succès en matière de sauvegarde des milieux naturels. Aujourd'hui, le WWF mène, en permanence, quelque 1 300 projets et emploie plus de 3 000 personnes dans le monde. Il investit quelque 250 millions de dollars US chaque année dans ses programmes internationaux de conservation. Le programme " Climate Savers " du WWF inclut les engagements volontaires de réduction des émissions des compagnies IBM, Johnson and Johnson et Nike.